



Migration Méditerranéenne d'une Ville a une Autre

Dialogue, Connaissance et Action

6^{ème} Réunion Pair à Pair:

**Promouvoir l'Égalité et l'Inclusion Socio-Educative des Migrants :
Construire une ville éducative**

Palazzo Cisterna - via Maria Vittoria 12 – Turin

11 – 12 Juillet 2017

Document de travail

1. Introduction	2
2. L'éducation à travers différentes politiques sectorielles.....	4
2.1.Culture, services sociaux, santé, planification urbaine et égalité des sexes du point de vue de l'éducation	5
2.2 Formation de travailleurs municipaux pour la diversité culturelle.....	5
2.3 Politiques de premier accueil et d'accompagnement.....	6
2.4 Loisirs éducatifs.....	7
3. Education pour la coexistence et pour la reconnaissance et l'appréciation des différences.....	7
4. Education pour l'égalité des chances et l'inclusion sociale	8
4.1 L'éducation des enfants comme investissement social.....	8
4.2 Accès à l'éducation obligatoire et réussite scolaire.....	9
4.3 Education post-obligatoire.....	11
4.4 Education des adultes et accès au marché du travail.....	11
5. Education pour une citoyenneté active et démocratique	12
6. Eléments clefs pour la promotion de l'égalité et l'inclusion socio-éducative des migrants	13

1. Introduction

Malgré la clarté et l'étendue du développement du droit à l'éducation dans le cadre du droit international (voir tableau ci-dessous), des millions d'enfants et d'adultes à travers le monde n'ont pas de possibilités d'éducation garanties, et beaucoup d'entre eux sont dans cette situation du fait de leur statut de migrant (UNESCO 2016b).

1948	Déclaration universelle des droits de l'homme
1951	Convention sur les réfugiés (Nations Unies)
1953	Convention européenne sur les droits de l'homme
1960	Convention contre la discrimination dans le domaine de l'enseignement (Nations Unies)
1988	Stratégie pour le développement de l'éducation dans le monde islamique (ISESCO)
1989	Convention sur les droits de l'enfant (Nations Unies)
1997	Première décennie de l'éducation pour l'Afrique (Union Africaine)
2000	Charte européenne des droits de l'homme dans la ville
2006	Deuxième décennie de l'éducation pour l'Afrique (Union Africaine)
2010	Stratégie éducation et formation 2020 (Union Européenne)
2011	Plan européen d'éducation des adultes (Union Européenne)
2011	Charte-Agenda Mondiale des Droits de l'Homme dans la Cité
2013	Recommandations de la Commission Européenne, Investir dans les enfants
2014	Plan stratégique 2014-2017 de la Commission de l'UA (Union Africaine)
2015	Programme Education 2030 (Nations Unies)
2016	Objectif de Développement Durable n°4 (Nations Unies)
2016	Déclaration de Tunis "Première conférence de l'ISESCO de l'éducation" (ISESCO)

Les compétences en éducation formelle varient grandement entre les pays. Dans certains, les compétences sont centralisées par le gouvernement national, tandis que dans d'autres, elles ont été décentralisées, soit auprès des territoires autonomes (états fédéraux, communautés autonomes, régions...), soit auprès des municipalités. Cependant, les compétences municipales en matière d'éducation sont généralement rares et limitées à la fourniture de services réglementés à des niveaux administratifs plus élevés. Cependant, les décisions que d'autres niveaux prennent concernant le système éducatif ont des implications pour la citoyenneté au niveau local, même en dehors de la sphère éducative, et influencent notamment les domaines de la santé, de l'intégration, des loisirs et de l'accès au marché du travail.

Malgré l'importance de l'éducation formelle, il faut souligner que les défis actuels dans le domaine de l'éducation ne sont pas limités à sa fourniture. Les déficiences sont plus importantes lorsqu'on étudie une politique plus large centrée sur les problèmes précédant et suivant l'éducation obligatoire, ainsi que lorsque l'on élabore un instrument transverse destiné à la création de sociétés inclusives, cohésives et interculturelles.

Par exemple, ces déficiences sont évidentes dans les inégalités existantes de participation des jeunes migrants et de leurs familles aux activités éducatives, les difficultés d'accès à l'éducation supérieure, les problèmes de coexistence et de relations, ou le manque d'options pour les gardes d'enfants pendant la petite enfance. Au sein de la population adulte, certains des problèmes en attente d'une réponse politique municipale comprennent des niveaux élevés d'analphabétisme parmi certains groupes, la surqualification dans certains métiers, les problèmes linguistiques, les difficultés d'accès au marché du travail, le manque de connaissances sur les services publics disponibles, ainsi que la xénophobie et le racisme envers certaines populations.

Ce sont certains des défis que les gouvernements locaux doivent surmonter en contribuant à une meilleure inclusion des groupes les plus vulnérables, étant donné que les politiques éducatives, ainsi que le contenu éducatif d'autres politiques municipales, forment la base de la lutte contre l'exclusion sociale des populations désavantagées, y compris les migrants et leurs descendants.

Ainsi, bien que l'éducation formelle soit très réglementée par les politiques nationales, il existe un espace pour que les gouvernements en facilitent l'accès ou en améliorent les conditions, par exemple, à travers des programmes éducatifs gratuits, en élaborant des ressources au service des écoles ou grâce à appui de mécanismes de garantie pour les familles de migrants pendant la période où les enfants devraient être à l'école. De plus, il existe d'autres sortes de mesures liées à l'éducation non-formelle et informelle qui sont plus ouvertes à une intervention municipale :

- Premièrement : nous faisons référence au potentiel éducatif d'autres politiques sectorielles sur lesquelles les compétences municipales sont plus étendues, telles notamment que la culture, la jeunesse, l'emploi, l'environnement ou la planification urbaine. A cet égard, l'accent est mis sur les politiques de premier accueil, la formation des travailleurs publics municipaux, les loisirs éducatifs ou les activités de temps libre.
- Deuxièmement, nous discutons de l'ensemble d'initiatives destinées aux populations adultes, y compris notamment l'apprentissage de la langue du pays d'accueil, la formation pour le monde professionnel ou la mise à jour des compétences des travailleurs.
- Enfin, l'ensemble des politiques destinées à transmettre des valeurs et à construire des villes plus inclusives à travers l'élaboration d'actions visant à promouvoir la coexistence, la reconnaissance de la diversité et la promotion de la participation citoyenne.

Education formelle : implique une intention éducative délibérée et systématique spécifiée dans un programme officiel, appliqué selon un programme et un calendrier défini. Comprend l'éducation primaire, secondaire et supérieure (écoles, instituts, universités, etc.).

Education non-formelle : se déroule en dehors du cadre scolaire. Cherche à développer des compétences intellectuelles, morales et civiques et les facultés d'un groupe défini, à travers une formation ou des objectifs d'instruction explicites (cours, activités de loisirs, auto-enseignement, etc.). Ne se concentre pas sur l'obtention d'un diplôme.

Education informelle: comprend toutes les expériences éducatives de natures diverses et multiples en dehors des institutions éducatives traditionnelles qui nous fournissent également des connaissances, des compétences et des comportements (interaction sociale, spectacles, campagnes, publicité, jeux, expériences, lectures, entraînements, loisirs, etc.).

Les villes peuvent présenter une multitude de possibilités éducatives grâce à la confluence des individus et de diverses entités qui y vivent, et permettent de multiples apprentissages et la transmission de valeurs. Une ville éducative mobilise tous ces acteurs autour d'un projet commun pour transformer l'espace urbain en un espace éducatif où, en plus de faciliter l'accès à la connaissance, des valeurs et des comportements sont transmis afin que les individus développent leurs capacités, vivent et travaillent avec dignité et contribuent au développement de leurs villes.

Les gouvernements locaux jouent un rôle clef en coordonnant ce réseau d'acteurs, générant de nouvelles synergies entre eux et promouvant l'éducation comme problématique transverse dans leurs politiques publiques. En résumé, il s'agit de chercher à promouvoir le pouvoir transformatif de l'éducation dans tous les secteurs de la ville.

2. L'éducation à travers différentes politiques sectorielles

Les gouvernements locaux, au-delà de leurs compétences dans le domaine de l'éducation, développent déjà d'importants programmes et initiatives éducatifs. Toutes les décisions, programmes et politiques développés sous la responsabilité des gouvernements locaux ont un impact éducatif sur leurs citoyens ; ainsi, il est nécessaire que les projets locaux soient pensés pour maximiser le potentiel éducatif des villes (Letter of Educating Cities, 2004). De plus, beaucoup de ces actions ne nécessitent pas d'investissement financier supplémentaire, puisqu'elles comprennent ou complètent des programmes existants.

2.1 Culture, services sociaux, santé, planification urbaine et égalité des sexes du point de vue de l'éducation

Les politiques culturelles municipales sont devenues un champ particulièrement pertinent pour accroître l'accès à la formation, à l'éducation et à la culture dans des secteurs où les besoins socio-éducatifs sont les plus grands, facilitant l'intégration sociale. Les bibliothèques, les théâtres, les galeries d'art et d'autres espaces culturels urbains peuvent être considérées comme des lieux de rencontre pour les individus et les entités de différentes origines, ainsi que des espaces pour la confluence d'activités éducatives.

D'un autre côté, les politiques locales de services sociaux doivent garantir des conditions optimales pour la matérialisation des possibilités éducatives. Les gouvernements locaux jouent un rôle central notamment dans l'identification des enfants qui sont en situation de vulnérabilité, l'accompagnement des familles dans leur rôle éducatif, l'offre d'appui informationnel sur les ressources disponibles ou l'attribution d'aides financières pour la scolarisation.

L'impact des caractéristiques socio-économiques des individus sur les habitudes et les comportements sains génèrent d'importantes inégalités. Il est donc important que les politiques de santé prennent en compte ces inégalités et incluent des programmes éducatifs et des formations, à la fois dans la prévention et l'intervention. Les programmes d'éducation alimentaire dans les écoles, les formations en santé reproductive et l'accompagnement de jeunes filles et femmes lors d'une grossesse, les

programmes de santé publique destinés à la prévention des comportements à risque parmi les jeunes, ou les politiques encourageant la pratique du sport sont certaines des initiatives éducatives possibles pour promouvoir la santé au niveau local. De plus, elles doivent être élaborées de manière à toucher également la population des migrants.

La Marche (Italie)¹. Dans cette région, il existe un programme destiné à augmenter l'efficacité des services sanitaires dans la protection de la santé des femmes migrantes. L'un de ses principaux outils est une vidéo informationnelle en onze langues sur la santé maternelle et infantile (sur la grossesse, l'accouchement, l'allaitement, les soins aux enfants et la santé des mères) et la formation apportée aux professionnels dans ce domaine pour sa diffusion auprès des femmes migrantes. Le travail a été développé conjointement par les professionnels de santé, les médiateurs culturels et les femmes migrantes, incorporant ainsi différents points de vue.

Source : *Inclusive Cities Observatory*. Pour plus d'informations, voir : <https://www.uclq-cisdp.org/es/observatorio/promoci%C3%B3n-de-la-salud-materno-infantil-de-la-poblaci%C3%B3n-inmigrante>

La planification urbaine impacte aussi le potentiel de développement des individus. Les flux migratoires apportent une croissance des populations locales, qui ne sont généralement pas distribuées équitablement entre différents secteurs de la ville. Cela génère un accroissement inégal de la demande d'accès aux services de base, y compris les services éducatifs. Une politique urbaine planifiée qui promeut la mixité sociale peut aider à réduire les tensions sociales nées de l'arrivée de nouvelles populations et faciliter la cohésion sociale et l'inter-culturalité.

Un domaine important dans lequel le gouvernement local a une forte capacité d'intervention est l'éducation sur les droits de l'homme. Dans ce domaine, les programmes d'égalité des sexes sont particulièrement pertinents. Les femmes migrantes sont particulièrement vulnérables, avec de grandes difficultés d'intégration sociale et professionnelle, ainsi que moins de connaissances linguistiques. De plus, ce sont principalement elles qui prennent soin de leurs fils et filles, et leur influence sur leurs trajectoires éducatives est donc significative. Le développement de politiques destinées aux femmes migrantes pour leur autonomisation, des programmes linguistiques et des formations professionnelles, des actions d'accompagnement pour encourager les relations sociales sont essentiels pour obtenir une société plus cohésive.

D'autres politiques sectorielles telles que celles liées à l'environnement, à la sécurité urbaine ou au sport peuvent aussi être élaborées du point de vue de l'éducation et servir d'outils pour promouvoir une meilleure inclusion des groupes les plus vulnérables, y compris les populations de migrants.

2.2 Formation des travailleurs municipaux pour la diversité culturelle

Les politiques municipales sont celles qui affectent au plus près les citoyens. Du processus d'enregistrement à la finalisation des procédures de nationalisation, les citoyens immigrés ont, à un moment ou à un autre, à interagir avec les travailleurs municipaux. L'arrivée d'une population de migrants a mené à la diversification des profils sociaux et a élargi, en retour, les problématiques et les défis à traiter.

¹ Des efforts ont été faits pour identifier des exemples de villes sur la côte Sud de la Méditerranée, mais aucun cas documenté n'a été trouvé. La rencontre de Turin peut servir à compiler d'autres expériences qui donnent une étendue géographique plus importante à la cartographie réalisée jusqu'ici.

La police municipale, les travailleurs sociaux, les spécialistes de la jeunesse et de la culture, les entraîneurs sportifs, les recenseurs, les travailleurs dans les centres de santé ou les enseignants nécessitent une formation spécifique pour faciliter la communication avec la population de migrants ; cela comprend une formation pour leur accueil et leur intégration et permet l'identification de cas de discrimination. Tous remplissent des fonctions éducatives ; par conséquent, il est important d'investir dans des formations adaptées.

Grenoble (France). Le Plan Municipal de Prévention de la Discrimination de Grenoble comprend la lutte contre la discrimination comme axe transverse des différentes politiques publiques du gouvernement local (ressources humaines, insertion professionnelles, habitat, éducation...). Il comprend des actions destinées à accroître la sensibilité au sujet de la diversité au sein de la population locale, un programme de formation interne pour les membres du conseil municipal sur la prévention et l'action contre la discrimination, l'identification de politiques et sanctions contre les pratiques discriminatoires à l'école, la collaboration avec des organisations sociales de lutte contre la discrimination à travers le transfert de locaux municipaux ou l'allocation de subventions pour des projets spécifiques.

Source: Bank of Experiences of the International Association of Educating Cities. Pour plus d'informations, voir : <http://www.edcities.org/wp-content/uploads/2014/11/Monoar%C3%A1fico-Ciudad-Inclusi%C3%B3n-Social-y-Educaci%C3%B3n.pdf>

2.3 Politiques de premier accueil et d'accompagnement

Les premiers mois après l'arrivée dans une nouvelle ville ont un impact significatif sur les dynamiques d'installation d'une population de migrants, et il est donc vital que leur accueil soit préparé de manière adaptée par l'administration locale. L'accueil de nouveaux citoyens devrait être interprété comme un processus d'apprentissage, sans prendre pour acquis la logique et les dynamiques de fonctionnement d'une ville. Ainsi, les initiatives de centralisation de leur accueil, à travers un guichet unique d'attention aux nouveaux résidents garantissant qu'ils reçoivent suffisamment d'information sur leur ville d'accueil, les ressources que la ville met à leur disposition ainsi que les devoirs et droits qui les concernent sont d'un grand intérêt. De plus, les initiatives destinées à informer la population étrangère des procédures légales requises pour faciliter leur processus d'installation sont toutes aussi importantes.

L'utilité de l'intervention de traducteurs et de médiateurs culturels peut être démontrée lors du premier accueil, étant donné que pendant cette période, les nouveaux venus accroissent de manière significative leur compréhension tout en réduisant le risque de malentendus. De plus, il est également intéressant d'analyser les initiatives municipales destinées à renforcer la création de liens entre les membres de groupes de migrants, particulièrement entre les nouveaux venus et leurs compatriotes installés dans la ville depuis un moment, ce dont nous discuterons dans les sections suivantes. La participation dans ce processus de communautés de migrants déjà installés dans la ville et du réseau associatif local peut également avoir un impact positif, non seulement sur l'installation de la population de migrants mais aussi sur le renforcement du contact interculturel.

Vienne (Autriche). Le projet intitulé "Start Wien" offre des cours de langue, un apprentissage des services publics de la ville et des informations sur les droits de la population nouvellement arrivée. L'utilisation des langues maternelles des migrants et l'incorporation de mesures pour faciliter les bonnes relations entre tous les résidents de la ville sont deux composantes clés de ce programme.

Source : Policy Transfer Platform - Metropolis. Pour plus d'informations, voir : <http://policytransfer.metropolis.org/case-studies/start-wien>

2.4 Loisirs éducatifs

Les compétences municipales dans les politiques de jeunesse, de sport et de culture, qui sont plus larges que dans le domaine de l'éducation, font de l'élaboration et de la promotion d'activités extrascolaires un champ d'action intéressant pour les gouvernements locaux. L'éducation non-formelle comprend une étendue diverse de programmes et d'activités destinés aux enfants et aux jeunes, ainsi qu'à leurs familles, comme notamment des activités sportives, des programmes artistiques, du renforcement scolaire, des groupes de jeunes ou des activités estivales.

Plusieurs études montrent les avantages de ce type d'activités sur le développement personnel et l'amélioration d'aptitudes et de compétences psychosociales (estime de soi, sécurité, compétences relationnelles...), tout en soulignant leur potentiel pour accroître la réussite scolaire. C'est particulièrement évident dans le cas des étudiants immigrés, qui trouvent dans les loisirs éducatifs des espaces plus flexibles pour l'apprentissage linguistique et l'acquisition d'aptitudes sociales qui réduisent leur risque d'exclusion sociale. La promotion d'activités extrascolaires de type municipal peut être un outil pour combattre les préjugés et l'intolérance s'ils sont élaborés dans le but de faciliter le contact entre les populations locales et les migrants, pour travailler à une société plus cohésive. Les politiques sportives sont aussi un outil très courant pour promouvoir l'inclusion sociale de certains groupes vulnérables, notamment les migrants.

Munich, Allemagne. L'initiative *Buntkickgut* rassemble des enfants, des jeunes et des adultes de différentes cultures et profils socio-économiques grâce au football. Différents championnats sont organisés au cours de l'année en collaboration avec le conseil municipal et différentes entités de la ville. Les objectifs du projet sont d'éviter la criminalité juvénile et la violence, d'étendre les possibilités éducatives des jeunes gens en situation de vulnérabilité sociale et d'augmenter le contact interculturel.

Source: <http://www.buenaspracticacomunitarias.org/buenas-practicas/39-buntkickgut-munich.html>. Plus d'information sur ce lien : <http://buntkickgut.de/>

3. Education pour la coexistence et pour la reconnaissance et l'appréciation des différences

La création de villes cohésives grâce à l'inter-culturalité implique la promotion de la coexistence et la reconnaissance de la diversité (UCLG, 2016) et l'éducation autour de valeurs partagées, résultant de relations partagées entre différentes cultures qui coexistent dans une ville. Identifier ces valeurs communes est l'un des principaux défis pour les villes accueillant des populations de migrants.

Trouver un équilibre entre l'identité et la diversité nécessite de prendre en compte les contributions des communautés vivant dans les villes afin que tous les citoyens se sentent reconnus dans leur propre identité culturelle (Charter of Educating Cities, 2004).

Nilüfer (Turquie). "La Maison de l'Echange des Populations" cherche à mettre en valeur et à préserver la mémoire et le patrimoine culturel que différentes migrations ont apporté dans la ville. A cette fin, en collaboration avec les associations locales, un espace est créé pour l'expression de différentes identités culturelles qui coexistent dans la ville où les objets, les documents et les témoignages oraux de ces processus migratoires et de l'intégration des migrants dans la ville sont collectés.

Source: Commission of Culture – UCLG. Pour plus d'information, voir : http://www.agenda21culture.net/sites/default/files/files/good_practices/nilufer-def-eng.pdf

Simultanément, des politiques de coexistence sont nécessaires. Un usage des espaces publics de la ville (tels que les bibliothèques, les espaces verts, les centres de santé, les centres culturels...) pour un développement des activités éducatives permet le contact entre les citoyens qui ne s'accordent pas dans d'autres contextes, tout en facilitant la connaissance mutuelle, la réduction des préjugés et en encourageant le dialogue interculturel (et interreligieux).

Cependant, ce contact n'est pas étranger aux conflits. Parfois l'origine des conflits se situe dans le choc de dynamiques culturelles. En d'autres occasions, les préjugés sont construits sur des disputes générationnelles, particulièrement dans les quartiers rajeunis par l'arrivée de populations de migrants. Ainsi, l'intervention de médiateurs a été organisée non seulement pour réduire les tensions entre les populations locales et les étrangers, mais aussi pour renforcer le dialogue entre les citoyens de différents âges. Beaucoup de ces conflits se déroulent dans des quartiers dégradés socialement, où les populations locales et les migrants partagent des risques d'exclusion sociale. Mis à part ces politiques destinées à la régénération socio-économique des quartiers, des programmes de cohésion sociale et la création d'une identité de quartier positive à travers un travail de valeurs et d'intérêts partagés sont particulièrement importants dans ce cas.

Castelfiorentino (Italie). L'objectif du projet intitulé "Castello Alto" est de transformer un quartier socialement dégradé de la ville en créant des synergies entre les associations locales et les citoyens. Il s'agit d'un projet de participation citoyenne pour s'assurer que l'usage de l'espace public améliore les relations sociales, entre les populations locales et étrangères ainsi qu'entre les jeunes et les personnes âgées, etc.

Source: *Bank of Experiences of the International Association of Educating Cities.* Pour plus d'informations, voir : <http://w10.bcn.es/APPS/edubidce/pubExperienciesAc.do?accio=cercar&quants=0&ordre=10&text=2689>

Enfin, la reconnaissance et la visibilité des minorités peuvent être atteintes grâce à différentes politiques telles que la connaissance et l'apprentissage des langues utilisées dans une ville ou l'embauche de personnel spécialisé dans ces mêmes langues ce qui servira ainsi d'exemples de réussite pour les membres de ces communautés.

4. Education pour l'égalité des chances et l'inclusion sociale

Les réponses des gouvernements locaux aux défis qui découlent de la quête d'égalité des chances et d'inclusion sociale pour les populations de migrants requiert, dans certains cas, une augmentation du budget municipal, mais dans d'autres cas il s'agit uniquement d'élaborer et de mettre en œuvre des mesures sans coût économique ou à très bas coût, particulièrement si le retour social est pris en compte. Les politiques d'éducation agissent comme des politiques de prévention, menant à des économies significatives sur les politiques moins efficaces de réparation ou de compensation.

4.1 L'éducation des enfants comme investissement social

Les politiques axées sur la petite enfance, c'est à dire la phase avant le début de l'école obligatoire, ont été identifiées comme d'importants instruments pour réduire les inégalités éducatives. Le soin socio-éducatif durant ces premières années permet de détecter des problèmes de développement ou des retards cognitifs qui nécessitent une intervention au plus tôt. Et dans le cas des enfants d'origine immigrée, l'école permet le contact avec la langue d'un pays d'accueil et une meilleure connaissance du système scolaire, réduisant les difficultés d'adaptation. Universaliser la scolarisation par des cours avant l'éducation obligatoire réduit de manière significative les inégalités entre enfants dans les contextes les plus vulnérables. Face à des difficultés économiques pour que cela se réalise, le travail des gouvernements locaux se concentre d'un côté sur l'augmentation de l'accès des enfants de familles de migrants aux lieux existants et, d'un autre côté, sur la création de programmes d'accompagnement pour les familles de migrants qui n'inscrivent pas leurs enfants à l'école lors de cette phase, afin d'étendre leurs ressources parentales et donc d'augmenter la stimulation précoce de ces enfants.

Berlin (Allemagne). En 2004, le district de Neuköln a lancé le programme "Mères de quartier", destiné à former les mères, généralement sans emploi et d'origine étrangère, à tenir lieu de personne de référence pour les familles dans le quartier. Ces « mères de référence » visitent les écoles et les maisons des familles étrangères afin de créer des liens dans la communauté, de faciliter l'intégration dans le quartier, de motiver la participation aux cours de langues et autres services municipaux (comme les gardes d'enfants) et d'accompagner et d'informer sur l'éducation, la santé et les questions parentales.

Source: *Inclusive Cities Observatory*. Pour plus d'informations, voir le lien suivant : <http://policytransfer.metropolis.org/case-studies/neighbourhood-mothers>

4.2 Accès à l'école obligatoire et réussite scolaire

La scolarisation obligatoire va de 6 à 14-16 ans dans la plupart des pays du monde, même si les taux de scolarisation sont disparates² (UNESCO 2015). Bien que la population de migrants ait officiellement droit à cette phase d'éducation, de nombreux rapports révèlent plusieurs déficiences, en particulier le manque d'accès à l'éducation pour les enfants dans les centres de détention ainsi que dans les villes de destination finale (Commission Européenne, 2017).

Cependant, assurer l'accès à l'éducation obligatoire n'est pas suffisant. Il est nécessaire que l'éducation soit de qualité et soit égalitaire. C'est sur ce point que les municipalités répondent aux dynamiques croissantes de ségrégation scolaire. Les politiques de cohésion sociale au niveau municipal devraient envisager des stratégies pour lutter contre la ségrégation à travers une politique urbaine qui évite la création de ghettos résidentiels (UCLG, 2016). Simultanément, les programmes centrés sur la scolarisation sont aussi essentiels : les politiques contre la stigmatisation de certaines écoles, les actions pour promouvoir d'intéressants projets éducatifs dans les écoles avec des taux élevés de populations vulnérables (connus sous le nom d'écoles-aimants ou d'écoles avec des projets particuliers), la modification des zones scolaires et des propositions fondées sur la valorisation de la diversité scolaire. La plupart de ces politiques sont à faible coût.

² Le taux net de scolarisation dans l'école secondaire obligatoire est de 96% en France (2015), 98% en Italie (2014), 94% en Espagne (2015), 86% au Portugal (2015), 87% au Maroc et 64% au Liban (2012) (<http://data.uis.unesco.org>).

New York (Etats-Unis). En 2015, la ville de New York a passé la loi *School Diversity Accountability Act*, qui a introduit nombre de mesures pour combattre la ségrégation scolaire : notamment en introduisant des filtres dans certains districts pour libérer la sélection scolaire, créant des districts scolaires qui combinent des quartiers de différentes compositions sociales, donnant la priorité d'accès aux enfants des familles à risque d'exclusion dans les écoles avec moins de diversité et faisant campagne pour valoriser la diversité scolaire.

Pour plus d'informations, voir le lien suivant : <http://bradlander.nyc/news/updates/city-council-passes-school-diversity-accountability-act>

Un second défi est l'élaboration d'instruments sensibles à la diversité, destinés à répondre à des besoins spéciaux (manque de compétences linguistiques, fragilité émotionnelle, tensions résultant du processus d'installation...) de ces enfants qui ont subi un processus de migration ou qui vivent dans des environnements à plus grande vulnérabilité. Le recrutement de professionnels (médiateurs, traducteurs, travailleurs sociaux...) qui, au sein des écoles, peuvent comprendre et répondre aux circonstances spéciales dans lesquelles la scolarisation de ces enfants se passe ou la formation d'enseignants qui travaillent dans des contextes de diversité, sont certaines des politiques qui peuvent être mises en œuvre au niveau municipal.

Parmi les programmes sensibles à la diversité, les plus importants sont ceux destinés à l'apprentissage des langues : les protocoles pour accueillir les nouveaux venus, les ressources pour atténuer la gêne et les sentiments de désorientation qu'ils ont ressentis, des classes adaptées pour apprendre une langue de manière intensive pendant les heures d'école, des programmes linguistiques disponibles avant le début de la scolarisation des enfants-référents accompagnant les migrants dans le processus, et aussi des enseignants apportant une aide linguistique dans la classe ou dans le cadre de programmes après la classe. La coopération de l'administration locale pour compléter les programmes scolaires est certainement nécessaire.

Les données existantes indiquent que les élèves immigrés sont plus susceptibles de vivre des trajectoires scolaires interrompues et discontinues, souvent accompagnées par un fort taux d'absentéisme. Les municipalités sont les plus compétentes pour intervenir sur ce point. L'identification des cas d'absentéisme par des services correspondants (services sociaux, police locale, spécialistes de la jeunesse, médiateurs...) et l'élaboration de politiques d'adhésion scolaire à travers des activités extrascolaires ou le renforcement des relations famille-école sont certaines des initiatives développées à l'échelle municipale dans ce domaine.

Ústí nad Labem (République tchèque). Dans la ville de Ústí nad Labem, dans le cadre du projet pour lutter contre l'absentéisme scolaire, un groupe local qui soutient le projet « Prévenir » a été créé. Il comprend des représentants de toutes les écoles, familles d'étudiants et organisations de la ville. Suite à un diagnostic des causes d'absentéisme, un programme d'action est promu, qui comprend plusieurs sections du conseil municipal et des organisations de la société civile pour améliorer le climat scolaire, former les enseignants à identifier et à éviter l'absentéisme, renforcer les relations école-familles et élaborer des programmes d'aide en dehors de l'école comme autant de chemins vers la scolarisation.

Source : URBACT Project. Pour plus d'informations, voir le lien suivant : http://www.usti-nad-labem.cz/files/prevent_baseline_study.pdf

4.3 Education post-obligatoire

L'achèvement de l'éducation obligatoire (à 14, 15 ou 16 ans, selon le pays), y compris ou non l'obtention du diplôme correspondant, mène à une réduction des options éducatives pour la plupart des étudiants immigrés, ce qui augmente leur risque d'exclusion sociale. Les données montrent également que les jeunes immigrés sont sous-représentés dans les parcours universitaires (menant plus directement aux universités) tandis que leur présence est remarquablement plus élevée dans les parcours professionnels (généralement moins prestigieux socialement) (Gillborn and Youdell, 1999; Moody, 2001). Cela semble se maintenir de génération en génération, limitant les possibilités d'incorporer ces jeunes gens dans le monde du travail et, par conséquent, réduisant leurs chances de transition à l'âge adulte sur une base égalitaire.

Les causes sont diverses (barrières économiques, structure du marché du travail, manque d'orientation dans la transition vers une éducation post-obligatoire...) et des politiques municipales peuvent intervenir sur certaines d'entre elles. L'accompagnement lors de la fin de la phase obligatoire et des programmes d'orientation vers l'éducation post-obligatoire ; la formation d'enseignants pour évaluer le potentiel des étudiants immigrés au-delà des limitations temporaires qui résultent de leur processus de migration ; et la quête d'exemples de réussites de transition vers l'éducation post-obligatoire dans la communauté des migrants, sont au centre de l'attention des programmes locaux.

D'un autre côté, il est nécessaire d'élaborer des parcours de la deuxième chance et des second-recrutement de jeunes gens qui, après s'être dissociés du système scolaire, retrouvent leur motivation pour reprendre leur éducation. Dans ce sens, la création de programmes de formation municipaux adaptés aux besoins de ces jeunes gens et à leur ville peut élargir les possibilités de formation dans les villes et réduire le risque de comportements associés au chômage des jeunes (conflits dans les rues, pratiques dangereuses pour la santé...).

Cornellà de Llobregat (Espagne). El Llindar est une organisation à but non-lucratif qui fournit une offre éducative destinée à la formation professionnelle de jeunes gens entre 12 et 25 ans, qui ont dû faire face à l'échec scolaire et à l'abandon et n'ont pas accès à une éducation formelle. Elle a pour but d'associer formations et expériences professionnelles avec une orientation et un accompagnement d'envergure dans le processus d'insertion professionnelle. L'école travaille dans le cadre d'un réseau de centres éducatifs et de services des conseils locaux.

Pour plus d'information, voir le lien suivant : <http://www.ellindar.org/>

4.4 Education des adultes et accès au marché du travail

Il existe plusieurs difficultés rencontrées par les populations de migrants qui cherchent à obtenir un emploi et à s'intégrer dans leur société d'accueil. La discrimination, les difficultés linguistiques et le contexte juridique représentent des barrières qui relèguent une part importante de la population de migrants à l'économie souterraine (UNESCO 2016b). Il y a trois politiques municipales principales destinées à réduire ces barrières : a) la mise à disposition de cours de langues pour adultes, destinés à acquérir des compétences orales de base pour l'intégration sociale, b) des conseils juridiques sur le code du travail, et c) des programmes de lutte contre la discrimination et de valorisation des travailleurs étrangers.

En plus de ces programmes, d'autres pistes d'interventions sont devenues nécessaires (MC2CM, 2016). D'un côté, l'analphabétisme ou le manque d'éducation qui caractérise une partie de la population des migrants suggère la planification d'une offre de formation qui aille au-delà des cours de langues et offre à cette population de nouveaux outils pour leur développement professionnel et personnel. Bien qu'il y ait déjà une offre de formation continue, il est nécessaire de penser à leur adaptation aux nouveaux besoins issus du processus migratoire. De même, les formations pour le monde du travail et la formation continue des employés devraient être l'objet d'attentions de la part des gouvernements locaux, quelles que soient les règles en matière de concurrence de l'Etat. Définir un modèle de villes productif et faciliter l'intégration d'une main d'œuvre immigrée à travers sa formation peut mener à une amélioration de l'inclusion de ces nouveaux travailleurs et, ainsi, à promouvoir une société plus cohésive.

Hambourg (Allemagne). "Chefs d'entreprises sans frontières" est une organisation créée grâce à des fonds de la municipalité et aux Fonds Sociaux Européens qui soutient des aspirants chefs d'entreprises immigrés en leur fournissant de l'information, des formations et des contacts pour promouvoir leur auto-entreprenariat et la création de nouvelles entreprises.

Source : Inclusive Cities Observatory. Pour plus d'informations, voir le lien suivant : <https://www.uclq-cisdp.org/es/observatorio/empresarios-sin-fronteras>

Il est aussi pertinent de souligner la surqualification d'une partie de la population immigrée qui, pour différentes raisons, occupe des positions en-deçà de ses compétences. Sur ce point, l'orientation vers l'insertion professionnelle, le conseil sur les procédures d'homologation des diplômes et les programmes pour lutter contre les préjugés sont des initiatives possibles développées par les gouvernements locaux et créées pour encourager le développement économique des villes grâce à une meilleure utilisation du potentiel de la population de migrants.

Dans le domaine des nouvelles technologies, une barrière numérique existante et significative réduit le potentiel des technologies de l'information comme moyen d'inclusion sociale pour la population de migrants. « L'inclusion numérique » doit ainsi être comprise comme une nécessité et un instrument d'inclusion sociale ; ainsi, améliorer l'accès aux nouvelles technologies pour les enfants, les jeunes et les migrants adultes à travers des formations est un moyen d'action développé par certaines villes.

5. Education pour une citoyenneté active et démocratique

Plusieurs villes ont promu des mécanismes participatifs, notamment au sein des populations immigrées qui n'ont pas le droit de vote et sont exclues des principaux moyens d'expression politique dans les systèmes démocratiques. Un instrument habituellement mis en œuvre par les gouvernements locaux a été les conseils consultatifs, qui dans certains cas sont exclusivement composés de résidents étrangers (généralement, des représentants d'associations, et aussi des résidents choisis à travers des processus participatifs) et parfois réservant une part de participation dans les organes ouverts à tous les citoyens.

Mis à part ces instruments formels de participation, les gouvernements municipaux peuvent promouvoir d'autres actions telles que la promotion de l'auto-organisation des communautés de migrants ou la

création de forums de discussion qui encouragent le dialogue entre le gouvernement local et les associations de migrants sur des problèmes qui les concernent.

L'éducation pour une citoyenneté active et démocratique n'est pas limitée à l'engagement des populations étrangères, mais s'applique à tous les citoyens habitant dans les villes. A cet égard, les gouvernements locaux encouragent à la fois le contact et l'interaction entre les nouveaux résidents et la communauté locale à travers l'organisation de festivals, concerts et activités de quartier (Council of Europe, 2014; Commission Européenne, 1992). De plus, dans ce cadre, les programmes éducatifs destinés à tous les citoyens sur la valeur de la coexistence et de la diversité, et sur les valeurs démocratiques, sont utiles.

Reggio Emilia (Italie). Mondinsieme est un centre géré par un gouvernement local et dédié au travail sur des problématiques liées à la diversité culturelle, qui promeut de nombreux projets dans le champ de l'espace public et du contact interculturel, de l'éducation et de la diversité dans les écoles, de la formation linguistique, de la diffusion culturelle des minorités de migrants, etc.

Pour plus d'informations, voir le lien suivant : <http://www.mondinsieme.org/>

6. Eléments clefs pour la promotion de l'égalité et l'inclusion socio-éducative des migrants

Politiques sectorielles	
Politiques culturelles	Espaces culturels comme lieux de rencontre pour les individus d'origines diverses ; valorisation du patrimoine ; événements culturels et fêtes comme occasions d'encourager un sentiment d'appartenance.
Politiques sociales	Identifier les enfants dans des situations vulnérables ; accompagner les familles dans le travail d'éducation ; aide et ressources pour la scolarisation.
Politiques de santé	Education nutritionnelle à l'école, santé reproductive y compris grossesse, prévention des comportements à risque, encouragement des activités sportives.
Planification urbaine	Politiques urbaines promouvant la mixité sociale basées sur un critère éducatif (construction d'écoles, localisation des habitats sociaux, autonomisation des femmes migrantes).
Programmes d'égalité des sexes	Intégration sociale et professionnelle ainsi qu'autonomisation des femmes migrantes.
Politiques environnementales	Changement d'habitudes, éducation au développement durable, consommation responsable, éducation civique et usage de l'espace public pour la gestion des déchets.
Politiques de sécurité urbaine	Possibilités de bénévolat pour les missions de protection civile, police de proximité, résolution de conflits dans les quartiers.
Formations d'employés municipaux	Développement des compétences sur la diversité culturelle (outils de communication, identification de pratiques discriminatoires).
Politiques de premier accueil et d'accompagnement	Centraliser l'accueil, information complète sur les ressources, droits et devoirs ; appui dans les procédures légales, interprètes et médiateurs culturels, participation des communautés de migrants.
Loisirs éducatifs	Augmentation de la participation d'étudiants et familles en situations de vulnérabilité dans les loisirs éducatifs ; promouvoir les loisirs éducatifs comme espace de contact interculturel ; politiques sportives d'inclusion sociale et de transmission des valeurs.
Education pour la coexistence et pour la reconnaissance et l'appréciation des différences	
Promotion de la coexistence	Utilisation des espaces publics pour des activités éducatives qui encouragent le contact; intervention de médiateurs pour résoudre les conflits ; régénération économique de quartiers négligés ; programmes de cohésion sociale.
Reconnaissance de la diversité	Education sur les valeurs partagées ; apprentissage des langues ; sensibilité à la valeur ajoutée de la minorité dans les villes ; embauche de personnel d'origine immigrée.
Education pour l'égalité des chances et pour l'inclusion sociale	
Education des enfants	Encourager l'accès à l'école pré-obligatoire pour les enfants en situations vulnérables ; programmes d'accompagnement des familles dans les premières phases de la scolarisation.
Accès à l'éducation obligatoire et réussite scolaire	Lutter contre la stigmatisation au sein des écoles ; encourager des projets éducatifs intéressants pour les enfants en situations vulnérables dans les écoles ; développer les compétences des enseignants ; programmes d'accueil à l'école ; lutte contre l'abandon scolaire ; renforcement des relations familles-école ; recherche de

	bons exemples de réussite scolaire dans la communauté des migrants ; aide aux familles pendant la période de scolarisation.
Education post-obligatoire	Aide durant la transition de l'éducation obligatoire à non-obligatoire ; programmes d'orientation ; développement des capacités des enseignants pour valoriser le potentiel des étudiants immigrés ; recherche de bons exemples de réussite scolaire au sein de la communauté immigrée ; réduction des barrières économiques, élaboration de possibilités de second parcours et passages pour le retour à l'école ; création d'une offre municipale.
Education des adultes	Programmes d'alphabétisme, apprentissage des langues ; adaptation des offres actuelles aux besoins des adultes.
Education pour l'accès au marché du travail	Développement des compétences continu pour les travailleurs ; orientation professionnelle ; certification des diplômes étrangers ; programmes de lutte contre la discrimination ; encourager la création d'entreprises et l'auto-entreprenariat.
Nouvelles technologies	Programmes de formation pour l'intégration numérique
Education pour des citoyens actifs et démocratiques	
Politiques participatives	Conseils consultatifs pour les résidents étrangers ; quotas de participation au sein des organes publics de la ville ; programmes de participation plus ouverts (activités de quartier, associations) ; forums de discussion entre les administrations locales et les minorités.
Promotion des valeurs démocratiques	Encourager les valeurs démocratiques par le biais d'activités dans des espaces publics et dans les écoles ; développement des compétences pour les administrations locales et leur personnel ; programmes destinés aux citoyens sur la valeur de la cohésion et de la diversité.

Références

- African Union. 1997. *First Decade of Education for Africa*.
- African Union. 2006. *Second Decade of Education for Africa*.
- African Union. 2014. *The AU Commission Strategic Plan 2014-2017*.
- Asociación Internacional de Ciudades Educadoras. 2004. *Carta Ciudades Educadoras*.
- Council of Europe. 2011. *Resolución del Consejo sobre un plan europeo renovado de aprendizaje de adultos*.
- Council of Europe. 2014. *Migrant Representation & Participation Bodies in the Intercultural City: Key Considerations & Principles*.
- European Commission. 1992. *Convention on the Participation of Foreigners in Public Life at Local Level*.
- European Commission. 2010. *Estrategia Educación y Formación 2020 de la Unión Europea*.
- European Commission. 2013. *Recomendación de la Comisión Invertir En La Infancia: Romper El Ciclo de Las Desventajas*.
- European Commission. 2017. *Current Migration Situation in the EU : Education Thematic Focus : Education*.
- Eurostat. Migrant integration statistics – education. http://ec.europa.eu/eurostat/statistics-explained/index.php/Migrant_integration_statistics_-_education
- Gillborn, David and Deborah Youdell. 1999. *Rationing Education: Policy, Practice, Reform and Equity*. Buckingham: Open University Press.
- ISESCO. 1988. *Strategy for the Development of Education in the Islamic World*.
- ISESCO. 2016. *Tunis Declaration "First ISESCO Conference of Education"*.
- Moody, James. 2001. "Race School Integration and Friendship Segregation in America." *The American Journal of Sociology* 107(3):679–716.
- OCDE. 2012a. *PISA 2012 Results : Excellence through Equity Giving Every Student the Chance*.
- OCDE. 2012b. *PISA 2012 Results : What Students Know and Can Do*.
- Proyecto MC2CM. 2016. *Employment and Entrepreneurship*. Madrid: ICMPD, UCLG, UN HABITAT.
- UCLG. 2000. Carta Europea de Salvaguarda de los Derechos Humanos en la Ciudad. Disponible en: <https://www.uclg-cisd.org/es/el-derecho-la-ciudad/carta-europea>.
- UCLG. 2012. Carta-Agenda Mundial de Derechos Humanos en La ciudad. Disponible en: <https://www.uclg-cisd.org/es/el-derecho-la-ciudad/carta-mundial>.
- UCLG. 2016. Social Cohesion and Intercultural and Inter-Religious Dialogue. Lisboa: UCLG Peer Learning. Disponible en: https://www.learning.uclg.org/sites/default/files/documents/20_social_cohesion_and_dialogue_lisboa_june_2016.pdf.
- UNESCO. 2015. *Informe de Seguimiento de La EPT En El Mundo*.
- UNESCO. 2016a. *Cities Welcoming Refugees and Migrants*.
- UNESCO. 2016b. *Education for People and Planet : Education for People and Planet :*
- United Nations. 1960. *Convention against Discrimination in Education Adopted by the General Conference at Its Eleventh Session*.
- United Nations. 1989. *Convención Sobre Los Derechos Del Niño*.
- United Nations. 2015. *World Population Prospects*.
- United Nations. 2015b. *Agenda de Educación 2030*.
- United Nations. 2016. *Unpacking Sustainable Development Goal 4 Education 2030 - Guide*.